

gouvernement sont allés à l'encontre des idées reçues, pour reprendre ses propres paroles.

On peut dire la même chose de ce qu'on appelle le bilinguisme. Depuis plusieurs années, bien des gens répètent que si l'on impose une chose aussi délicate que la langue avant d'éduquer l'esprit, il s'ensuivra une réaction défavorable. Les divergences linguistiques peuvent bien devenir des divergences d'opinion au moment des élections.

Le premier ministre a maintenant radouci son humeur, repris ses billes électorales pour les fourrer dans sa poche et s'en est allé nager dans sa piscine. Certains des commentateurs les plus écoutés du pays, dont Anthony Westall, Christopher Young et Richard Gwynn, nous conseillent maintenant de voir le courage sous les apparences de la lâcheté. Ils nous disent en effet de voir le courage malgré la retraite, car si le premier ministre avait déclenché des élections, le pays aurait été divisé au point de vue linguistique. Quel meilleur moyen de mettre les choses au point que de tenir des élections? C'était peut-être mieux que de garder à la tête du pays un premier ministre qui gouverne à une époque où diverses barrières linguistiques ajoutent peut-être à son problème.

Prenons également la question de l'unité nationale, autre problème fondamental. La plupart des gens disent que le pays est prêt au changement. Ils n'acceptent pas le statu quo sans le moindre changement. Ils n'accepteront pas non plus le genre de changement proposé par René Lévesque. Même Jean-Luc Pepin soutient, toujours avec son beau sourire, qu'il faut définir une troisième option.

Un député de mon parti, notre chef en 1968, s'est efforcé de faire réfléchir les Canadiens à ce qui aurait peut-être dû constituer un changement. Il s'est efforcé de leur faire au moins comprendre que nous ne sommes pas tous pareils et qu'on ne pouvait pas tous nous mettre dans le même panier. Il a signalé que des différences très fondamentales nous donneraient plus de force, si seulement nous pouvions reconnaître la réalité de deux solitudes, ou appelez cela comme vous voulez.

Nous pouvons aussi considérer l'économie qui revêt pas mal d'importance. Comment le premier ministre réagit-il aux idées reçues à cet égard? Il a fait allusion à cette question la veille du Jour de l'An, quand il a parlé de ce qu'il a appelé «les forces de la libre entreprise.» Il a agacé bien des gens par ses méditations.

Je n'ai pas beaucoup de temps au cours du débat sur la motion d'ajournement, mais j'aimerais débattre avec Votre Honneur ou tout autre député le credo du premier ministre. Ce credo est la constante de toute sa pensée et de son opposition aux idées reçues. Comme il est insultant et arrogant de sa part

### *L'ajournement*

de penser que s'opposer à l'opinion publique constitue l'essence de la cohérence, quand un si grand nombre de ces opinions sur les difficultés du pays sont tout à fait contraires aux siennes.

Le premier ministre en est peut-être arrivé à cette conclusion en se fondant sur l'opinion exprimée par le sondage Gallup, mais j'aimerais savoir de quelle autre donnée le caucus libéral pouvait disposer. Franchement, il sera très intéressant de voir à quoi tout cela aboutira. Peut-être le très malheureux règne du premier ministre actuel mènera-t-il à une conclusion. Tout compte fait, la conclusion ne sera pas une idée reçue, mais plutôt une prise de conscience de la part du premier ministre qu'aujourd'hui il est malheureusement lui-même l'un des problèmes du pays.

**L'hon. Norman A. Cafik (ministre d'État (multiculturalisme)):** Monsieur l'Orateur, le député d'Annapolis Valley (M. Nowlan) a posé sa question, si l'on peut parler de question, le 11 mai 1978; j'ai lu ce qu'il fait passer pour une question, avec beaucoup d'attention, sans toutefois réussir à comprendre vraiment de quoi il s'agissait. Je comprends très bien pourquoi l'Orateur l'a interrompu à un moment donné, car c'est une question très ardue et trompeuse, s'il en est. Le premier ministre (M. Trudeau) a donné une réponse très brève à cette non-question, et je ferai de même.

● (2227)

D'ailleurs, je ne crois pas qu'elle mérite de réponse. Il ne s'agit pas d'une question précise sur un point précis. Il me semble que c'est une question facétieuse et qu'elle devrait être traitée comme telle. Toutefois, la question qui a été soulevée ici ce soir est légèrement différente, en ce sens que le député semble dire que le désir du premier ministre de ramer contre le courant est répréhensible.

Dans la vie de chacun, il y a des moments où il faut nager à contre-courant, et d'autres où le courant nous porte. De toute façon le premier ministre est un homme de courage et de conviction, quelqu'un qui ne craint pas de dire ce qu'il pense quand il le pense. Et cette qualité intellectuelle lui mérite le respect.

Le député se demande si le vote a été libre sur la question de la peine capitale. Et moi je lui réponds que j'étais un simple député à l'époque, que je n'appartenais pas au cabinet et que je puis lui assurer que pour nous le vote a été libre. D'ailleurs le chef de son parti à lui, a voté contre la peine de mort.

Les autres questions qu'il a abordées ne méritent vraiment pas de retenir l'attention. Une question idiote n'appelle pas de réponse.

**M. l'Orateur adjoint:** La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 29.)